

Groupe Scolaire Ile de France - Ravalement de façades - Approbation du projet

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le groupe scolaire Ile de France, sis 6 rue des Malines à Besançon a été construit en 1973. Depuis cette date, les façades de cet ensemble bâti n'ont connu aucune intervention. Par conséquent un ravalement de celles-ci est aujourd'hui nécessaire.

Il est prévu :

- une tranche ferme comprenant la réfection des façades des deux bâtiments du primaire et le changement de menuiseries du logement.

Estimation : 55 000 €.

- une tranche conditionnelle comprenant la réfection des façades de la maternelle ainsi que celles du réfectoire et du logement.

Estimation : 20 000 €.

L'estimation prévisionnelle de l'ensemble de ces travaux s'élève à 75 000 € TTC.

Ces travaux sont programmés au premier semestre 2004.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de travaux

- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux après appel d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2003 et suivants au chapitre 90.213.2313.00502.33000 étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.